

Bannir les véhicules à combustion interne (VCI) : nouveau bilan des engagements

Par Gilles L. Bourque, chercheur

Alors que le Québec vient d'annoncer sa décision de bannir la vente de VCI à compter de 2035, l'occasion nous apparaît pertinente de mettre à jour le tableau des engagements des acteurs publics en faveur de l'accélération de l'électrification des transports que nous avons publié en 2018. Depuis cette date, en effet, de nouveaux gouvernements de pays ou de régions se sont engagés dans cette voie, en particulier ceux qui ont choisi 2030 comme année charnière pour poser un geste majeur en vue de mettre fin définitivement à l'ère du pétrole. Par ailleurs, pour illustrer les progrès réalisés, nous allons aussi signaler dans cette nouvelle fiche, lorsque l'information est disponible, les résultats les plus récents concernant les parts de marché des ventes de véhicules électriques (VE) dans leurs marchés respectifs.

Tableau 1. Les engagements des acteurs publics, des pays et régions qui se sont engagés à bannir les VCI, décembre 2020

Norvège	L'objectif de 100 % de ventes de VE en 2025 ne repose pas sur une interdiction des VCI mais sur une taxe de vente prohibitive (non applicable aux VE). Voir réf. En octobre 2020, la part des ventes de VE a atteint le niveau de 79,1%, dont 60,8% pour les VEE (entièrement électrique) et 18,3% pour les VHR (hybride rechargeable). On s'attend à ce que pour l'ensemble de 2020, le niveau atteigne 72% (contre 56% en 2019). Voir réf.
Pays-Bas	En 2017, les 4 partis néerlandais engagés dans la formation du nouveau gouvernement ont convenu que toutes les voitures neuves commercialisées à partir de 2030 devront être « zéro émission ». Voir réf. En octobre 2020, la part des ventes de VE a atteint le niveau de 29%, dont 23% pour les VEE et 6% pour les VHR. On s'attend à ce que pour l'ensemble de 2020, le niveau atteigne 17%. Voir réf.
Irlande	Décision de bannir la vente des véhicules utilisant les produits pétroliers d'ici 2030 et de les bannir des routes d'ici 2045. Voir réf. En août 2020, la part des ventes de VE a atteint le niveau de 11%, dont 6,4% pour les VEE et 4,6% pour les VHR. Voir réf.
Islande	Le pays a présenté un nouveau plan pour bannir la vente de véhicules diesel ou à essence à partir de 2030 et pour les interdire sur la route d'ici 2050. Voir réf. Depuis ce choix fait à l'automne 2018, les ventes de VE ont explosé : en septembre 2020, la part des ventes de VE a atteint le niveau de 63%, dont 45% pour les VEE et 18% pour les VHR. L'Islande devient le 2e plus important marché des VE après la Norvège. Voir réf.
Israël	Ne plus autoriser l'importation de diesel et d'essence à partir de 2030. Cible : 177 000 VE sur la route d'ici 2025 et 1,5 M en 2030. Voir réf.
Danemark	Bannir dans un premier temps les VCI (essence et diesel), y compris les autobus, pour 2030, puis les véhicules hybrides rechargeables en 2035. Voir réf.

Suède	En 2019, le gouvernement suédois a conclu avec ses partis de soutien, le Parti du centre et les libéraux, l'objectif d'interdire la vente de nouvelles voitures à essence et diesel à partir de 2030. Voir réf. En octobre 2020, la Suède est parvenue à multiplier par trois la part de ses ventes de VE neufs en atteignant le niveau de 36,2% (contre 12% en octobre 2019). Voir réf.
Slovénie	Le gouvernement va interdire l'immatriculation de véhicules passagers émettant plus de 50 gr. de CO2 par km à partir de 2030. Voir réf.
Grande-Bretagne	La Grande-Bretagne rejoint le club des pays choisissant de bannir les VCI à l'horizon 2030 en avançant de 10 ans l'objectif qu'elle avait énoncé en 2017. En fait, Boris Johnson annonce une cible semblable à celle défendue par l'IREC en 2017, soit de bannir en 2030 la vente des VCI neufs qui n'auraient pas de système de motorisation hybride. La vente des hybrides neufs sera interdite à partir de 2035. Voir réf. En octobre 2020, la part des ventes de VE a dépassé les 12%, soit 1,5 point de pourcentage de plus que le mois précédent. Voir réf.
Écosse	L'Écosse avait quant à elle déjà décidé de bannir la vente de voiture et de van à essence/diesel neuf à partir de 2032. Voir réf.
Californie	Le gouverneur de la Californie a officialisé la volonté de l'État de bannir la vente de véhicules neufs qui ne seraient pas à zéro émission d'ici 2035, cinq ans plus tôt que ce qui était initialement prévu. Mais l'État va beaucoup plus loin : les véhicules commerciaux (camions moyens et lourds) subiront un bannissement similaire à l'horizon 2045. Voir réf.
Québec	Dans son nouveau Plan pour une économie verte, le gouvernement du Québec officialise sa volonté de suivre son partenaire californien et de bannir la vente de véhicules neufs qui ne seraient pas à zéro émission à compter de 2035. Voir réf. En 2019, les ventes de VE représentaient 6,2% des ventes de véhicules passagers au Québec. Voir réf.
Taiïwan	L'interdiction concernera d'abord, dès 2030, les autobus, puis en 2035 les motos et scooters à essence, ensuite, à partir de 2040, les voitures à carburant. Voir réf.
France	Le Plan climat formulé par Nicolas Hulot en 2017 marque la fin de la vente des véhicules diesel et essence d'ici 2040. Voir réf. En octobre 2020, les ventes de VE ont atteint le niveau de 11,8% des parts de marché en France (5,8% pour les VEE et 6% pour les VHR). Voir réf.
Colombie-Britannique	La nouvelle loi sur les véhicules zéro émission adoptée en 2019 oblige les constructeurs automobiles à atteindre des niveaux annuels croissants de ventes de VE neufs : 10 % des ventes d'ici 2025, à 30 % d'ici 2030 et à 100 % d'ici 2040. Voir réf. Au 3e trimestre de 2019, les ventes de VE représentaient 10% des ventes de véhicules passagers en C.-B. Voir réf.
Japon	Gouvernement et fabricants japonais ont planifié la fin des voitures thermiques en 2050 : les usines du pays ne produiront plus que des véhicules électriques ou hybrides après cette date. Voir réf.

Nous n'avons pas inclus le Canada dans cette liste puisque la cible canadienne de 100% des ventes de véhicule zéro émission en 2040 n'est pas contraignante, contrairement à celle des pays et régions cités dans notre tableau. Pour la plupart, ceux-ci cherchent à interdire la commercialisation des VCI plutôt que leur circulation sur les routes (à quelques exceptions près). Par contre, plusieurs grandes villes du monde ont commencé à mettre en place des réglementations qui interdisent la circulation des VCI (en particulier les véhicules au diesel) sur une partie ou sur l'entièreté de leur territoire. À Paris, Athènes, Madrid et Mexico les véhicules diesel sont amenés à disparaître des rues dès 2025 alors qu'à Rome le diesel devrait être banni d'ici 2024¹.

¹ Sur ce sujet, voir la liste des villes sur le site: https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89limination_progressive_des_v%C3%A9hicules_%C3%A0_combustion

